



L'AUSTÉRITÉ, ÇA SUFFIT !

le 26 janvier, grève dans l'unité, pour l'augmentation des salaires et la création d'emplois statutaires !

Les organisations syndicales **CGT, FO, FSU et Solidaires de la Fonction publique de l'Aisne**, réunies le 13 janvier 2016 constatent que si la négociation salariale qu'elles réclament, au plan national, depuis plusieurs années est bien confirmée pour le mois de février, elle ne se présente pas dans de bonnes conditions.

En effet, la loi de finances 2016 programme plus d'un milliard d'euros d'économies sur la masse salariale dans la Fonction publique, alors même que les fonctionnaires ont d'ores et déjà subi une baisse de 8% de leur pouvoir d'achat depuis 2010 du fait du gel du point d'indice, combiné à l'augmentation du taux de prélèvement pour pension (de 7,85% en 2010 à 9,94% au 1er janvier 2016).

Dans le même temps, le gouvernement poursuit, à marche forcée, en application du Pacte de Responsabilité, ses contre-réformes qui, dans la Fonction publique, remettent en cause les statuts, dégradent les conditions de travail de l'ensemble des fonctionnaires, et ont de graves impacts négatifs sur le service public rendu aux citoyens : réforme territoriale dans le cadre de la loi NOTRe, refondation de l'école avec les nouveaux rythmes scolaires et la réforme du collège, loi Touraine dans la santé, passage en force des accords PPCR...

Dans le département de l'Aisne, la liste est déjà longue des conséquences effectives ou prévisibles des réformes en cours ou en préparation :

À la préfecture et dans les sous-préfectures : fermeture annoncée des guichets d'accueil public à compter du 1er janvier 2017.

À la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) : fermetures, au 1er janvier 2016, de 4 trésoreries à Vermand, Tergnier, Rozoy-sur-Serre et Moÿ de l'Aisne, et suppression de 18 emplois.

À l'Hôpital : fermetures de lits de soins de suite et de réadaptation, de lits de médecine, et de lits de psychiatrie dans certains centres hospitaliers, manques d'effectifs dans les services d'urgence etc, dégradant l'accès aux soins, et, pour les personnels, augmentation des heures supplémentaires avec des milliers d'heures non rémunérées, suppressions de RTT, non remplacements de départs en retraite...

À l'Éducation nationale : alors que le ministère continue à promettre "60 000 postes", pour le rentrée 2016 seulement 30 postes sont prévus pour les 522 écoles publiques du département, et seulement 4 postes pour les 57 collèges... On est loin du compte, sachant qu'une centaine d'écoles ont été fermées depuis le début des années 2000, et qu'à la rentrée 2015, 48 classes et 4 écoles ont été fermées dans le primaire, tandis que près de la moitié des collèges se sont vu supprimer des heures d'enseignement. L'attractivité des métiers de l'enseignement doit être renforcée et cela passe par la revalorisation du point d'indice et des mesures spécifiques.

Dans ce contexte, la prolongation de l'état d'urgence décrété au lendemain des attentats parisiens du 13 novembre dernier, et sa constitutionnalisation, apparaissent comme un moyen, pour les pouvoirs publics, de bloquer à volonté l'expression des revendications, pour "mener à bien" les mesures de déréglementation et d'austérité en cours. **Pour les organisations FO, CGT, FSU et Solidaires de la Fonction publique de l'Aisne aucun "pacte de sécurité" ne peut justifier de taire les revendications. Au contraire, il y a urgence à les satisfaire et à stopper les mesures de déréglementation et d'austérité.** C'est pourquoi elles appellent à la grève, ce 26 janvier, et à manifester, pour :

- **une augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation subie depuis 2010 ;**
- **des mesures générales permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat allant bien au-delà des miettes et chantages organisés autour du "PPCR" ;**
- **le maintien du statut général et des statuts particuliers des fonctions publiques ;**
- **le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes dans les trois versants de la Fonction publique ;**
- **la défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale ;**
- **l'abandon des réformes de régression : réforme du collège, nouveaux rythmes scolaires, loi santé, réforme territoriale...**

Tous en grève mardi 26 janvier !
Manifestation à Laon, rendez-vous à 10h00 place Foch
Une demande d'audience commune a été déposée auprès du Préfet de l'Aisne